



# FORMATION

« SÉCURITÉ DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES :  
COMMENT SE TRADUIT-ELLE ? COMMENT JUSTIFIER LA  
SÉCURITÉ DE MES INGRÉDIENTS/PRODUITS ? »

2 matinées : 27/11 et 28/11

Les différentes exigences réglementaires en matière de sécurité du consommateur sont reprises dans cette formation: cela va de l'obligation générale de sécurité aux dossiers à tenir à disposition ou à présenter aux autorités. Les grands principes toxicologiques régissant l'évaluation de la sécurité sont également présentés.



27/11 et 28/11

Indice 2024 des acquis : 8/10

Indice 2024 satisfaction : 9.33/10

## Les 2 Matinées du 27 et 28 Novembre 2025

- Maîtriser la réglementation liée à la sécurité des produits
- Appréhender les notions de base de la toxicologie
- Questions/Réponses - Echanges sur le sujet

### Public

- Toute personne impliquée dans le processus de développement et/ou commercialisation de compléments alimentaires (DG, chef de projet, services réglementaire, R&D ou marketing).

### Prérequis

- Pas de prérequis particuliers. Les bases de la réglementation sont reprises en début de formation.

### Niveau

Pas de niveau requis

### Modalités

Formation à distance (Webinar)

### Accessibilité

Si une adaptation spécifique est nécessaire, notamment en lien avec une situation de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part.



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À  
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM

PHARMANAGER  
development





# FORMATION

« SÉCURITÉ DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES :  
COMMENT SE TRADUIT-ELLE ? COMMENT JUSTIFIER LA  
SÉCURITÉ DE MES INGRÉDIENTS/PRODUITS ? »

Les 2 Matinées du 27 et 28 Novembre 2025 (9h00-12h30)

- Connexion des participants
  - Présentations et tour de tables des attentes/objectifs individuels
  - Point réglementaire sur la sécurité des compléments alimentaires :
    - L'obligation générale de sécurité
    - Règlementation UE:
      - Novel Food
      - Nouvel additif
        - Règlementation Nationale (France):
          - Arrêté Plantes
          - Arrêté Substance
            - Principales notions de toxicologies à connaître
            - Les dossiers de sécurité obligatoires
      - Novel Food
      - Nouvel additif
      - Arrêté Plantes
      - Arrêté Substances
- => Quiz, exercices: Quelle sécurité pour quel ingrédient ?
- La sécurité sur la base du volontariat
  - La dose de sécurité
  - Les populations à risque
  - Les contreindications
    - Les points à retenir





# FORMATION

« SÉCURITÉ DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES :  
COMMENT SE TRADUIT-ELLE ? COMMENT JUSTIFIER LA  
SÉCURITÉ DE MES INGRÉDIENTS/PRODUITS ? »

## FORMATEURS



### **Céline Pozza**

Chargée d'Affaires  
Scientifiques et  
Réglementaires - Toxicologie,  
Médicaments, Biocides,  
Annexes III plantes

*12 ans d'expérience*

## MOYENS ET MODALITÉS

La formation se fera par l'outil de visioconférence Teams (un lien sera envoyé aux participants avant la formation pour y accéder). Le support de formation (Powerpoint) sera présenté en alternant exposés et discussions avec les formateurs. Remise d'une documentation pédagogique en version électronique. Evaluation des acquis à compléter en fin de formation, Attestation de suivi de formation.



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À  
[CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM](mailto:CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM)



# BULLETIN D'INSCRIPTION

« SÉCURITÉ DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES :  
COMMENT SE TRADUIT-ELLE ? COMMENT JUSTIFIER LA  
SÉCURITÉ DE MES INGRÉDIENTS/PRODUITS ? »

Nom de la société :

Nom du signataire :

N° TVA Intracommunautaire :

Responsable Formation de la société :

(e-mail obligatoire - À défaut : Personne signataire de la convention de formation)

## PARTICIPANTS ET CHOIX DE SESSIONS

Nom : .....  
Prénom : .....  
Fonction : .....  
E-mail : .....

Les 2 Matinées du 27 et 28 Novembre 2025 - 750€HT soit 900€TTC

Nom : .....  
Prénom : .....  
Fonction : .....  
E-mail : .....

Les 2 Matinées du 27 et 28 Novembre 2025 - 750€HT soit 900€TTC

Nom : .....  
Prénom : .....  
Fonction : .....  
E-mail : .....

Les 2 Matinées du 27 et 28 Novembre 2025 - 750€HT soit 900€TTC

Si une adaptation particulière de la formation est nécessaire, liée notamment à une situation particulière de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part.  
Avant de vous inscrire, assurez-vous d'avoir pris connaissance des prérequis de la formation et valider que les objectifs sont en adéquation avec les attentes.  
N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes en amont de la formation si nécessaire.

Attentes et objectifs individuels :

Total : € HT

Nom et adresse de la société à facturer :

Date :

Signature :

Pharmanager Development se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'inscriptions insuffisantes. En cas d'annulation, Pharmanager Development préviendra les participants au minimum 5 jours ouvrés avant la date prévue de la formation.

**IMPORTANT** : Nos formations sont éligibles à la prise en charge par un OPCO. Cependant la facture sera établie et due par la société participante, en amont de la réalisation de la formation.



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À  
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM

PHARMANAGER  
development